Le Comité Social et Economique

Compte-rendu de la commission SSCT du mardi 19 mai 2026

Présents : P.Vanessa, K.Auguste, R. Morel, V.Filain, E.Ayé, S.Noël, M.Gigant et I.Pétiaye

- Point sur la réorganisation spatiale

Monsieur Morel, en charge du projet, a présenté aux membres de la commission les évolutions spatiales souhaitées au 1er étage du bâtiment.

Il y aura, par exemple, une délocalisation de la cellule numérique au sein de la rédaction télé. Ce bureau, laissé vacant, serait à terme occupé par les 4 rédacteurs en chef. Autre changement notable, la création d'une « social room » au sein de l'actuelle salle de réunion du 1er étage. Les autres changements sont visibles sur les documents transmis par la direction.

Au 19 mai, lors de la présentation du projet aux membres de la CSSCT, les élues ont fait les préconisations suivantes :

- Informer les salariés au préalable des changements éventuels et tenir compte des remontées. Une telle modification de l'espace de travail, notamment pour la cellule Web qui va se retrouver au cœur de la rédaction télé peut créer anxiété et stress à la fois pour la cellule numérique et pour les journalistes télé. Un entretien a été annoncé avec les membres de la cellule numérique.

- Prévoir un aménagement spécifique dans le nouvel espace de travail du numérique, avec des parois par exemple, pour mieux gérer le bruit alentour et le nombre de personnes présentes de la pièce à certains moments. Peut-être créer un cocon artificiel afin de préserver l'intimité de travail de certains collaborateurs sensibles au bruit et à la foule.

- Prise en compte des restrictions médicales et besoin de concentration : Attention aux restrictions de certains salariés qui doivent pouvoir bénéficier d'un cadre de travail apaisé, aussi bien en termes de luminosité que de bruit ou d'interactions. Le besoin de concentration est une composante indispensable à l'écriture d'articles.

- Préservation du carrefour d'échanges transversal : La place actuelle du web lui permet d'être vu de tous et sur le passage des différents journalistes, qu'ils soient en télé ou en radio, facilitant les interactions. Ça ne sera plus le cas (ou plus autant en tout cas) si le web est positionné en télé.

- Actuellement les rédacteurs en chef travaillent dans des pièces séparées. Certains dans l'ancien bureau RCA radio, d'autres dans l'ancien bureau de Rosy, d'autres encore directement en rédaction radio pour des raisons qui leur sont propres. La nouvelle réorganisation demande à ce que tous les RC soient dans la même pièce. La commission demande encore une fois à ce que toutes les parties prenantes soient entendues sur ce déménagement et que leurs réserves éventuelles soient prises en compte pour que le collectif n'en pâtisse pas.

- Cohérence managériale et éditoriale (RE Radio/Web) : À l'heure où on met en place des RE radio/web, on rapproche le web de la télé, l'éloignant physiquement de la radio. La logique éditoriale de la radio est plus proche de celle du web que celle de la télé. Le positionnement du web en télé compliquera la tâche du RE radio/web qui s'en trouvera éloigné.

- La commission émet des réserves quant à l'emplacement choisi de la « social room ». En effet, la salle de réunion est située juste à côté de la rédaction radio où il y a souvent du bruit (comme indiqué régulièrement par la présentation journée). Même constat pour le couloir qui engrange beaucoup de passage et du bruit. Cette salle est-elle adaptée ? La commission n'est pas convaincue, même si la direction envisage d'installer un panneau « On Air » comme en studio radio. La commission préconise plutôt d'utiliser le fond vert dévolu au tournage de la météo. Il s'agit d'un espace déjà aménagé et où il n'y a pas autant de passage. Le fond vert est disponible pendant la journée sur plusieurs créneaux permettant ainsi l'enregistrement des modules Web.